

Cours fowala n°368

REMISE EN EAU DES FORETS

12 mai 2026 Forêt du Jorat VD



Crédit photo : CFPF

Co-organisateur : Centre de formation professionnelle forestière du canton de Vaud (CFPF)

Associations porteuses de la Formation continue Forêt et Paysage :

FWW || SSF

Fachverein Wald SIA
Société spécialisée de la forêt SIA
Associazione specializzata della foresta SIA



Schweizerischer Forstverein
Société forestière suisse
Società forestale svizzera



Alumni BFH
HAFL

INFORMATION SUR LE THEME

En Suisse et dans le monde entier, de nombreuses forêts ont été drainées afin de faciliter la production de bois. Cela a entraîné la disparition d'une grande partie des habitats forestiers humides et des espèces qui y vivent. L'aide à l'exécution «Biodiversité en forêt» de l'OFEV a pour objectif de restaurer ces précieux écosystèmes. La promotion des forêts humides est un objectif national et fait partie intégrante de la nouvelle période RPT.

Dans les forêts du Jorat, d'anciens fossés de drainage ont été comblés à l'aide de barrages filtrants, afin de rétablir les conditions hydrologiques d'origine. Entre-temps, le castor s'y est réinstallé, signe d'une synergie écologique réussie.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

L'objectif de cette excursion est d'aborder les aspects écologiques, hydrologiques et sylvicoles liés à la remise en eau des forêts sur le site des Forêts du Jorat. Les participants auront un aperçu concret des mesures possibles en matière de remise en eau, discuteront des opportunités et des défis et auront une vue d'ensemble de la situation actuelle et des projets en cours dans le canton de Vaud.

PUBLIC CIBLE

Professionnels du domaine forestier qui définissent, exécutent ou évaluent les interventions sylvicoles pratiques (bureaux d'ingénieurs, services cantonaux, triages forestiers, entreprises forestières, propriétaires forestiers intéressés).

DIRECTION ET INTERVENANTS

Direction du cours :

François Sandmeier, Directeur du centre de formation professionnelle forestière du canton de Vaud (CFPF)

Intervenants :

Matthieu Détraz, Gestionnaire forestier du triage Membre-Talent

Nicolas Raymondon, Gestionnaire forestier de la forêt du Jorat

Jérôme Pellet, Biogiste, n+p biologie

Pierre-Alain Marro, Spécialiste Castor association Beaverwatch

Brenno Strimer, spécialiste Castor association Beaverwatch

PROGRAMME du 12 mai 2026

Dès 9 :30	<i>Accueil, café au refuge du Jorat</i>
10:00	<p>Bienvenue</p> <p>Excursion et présentation de cas pratiques dans le massif du Jorat</p> <p><i>Mise en eau de différents massifs forestiers (frênaies à source)</i></p> <p><i>Barrages filtrants et créations de gouilles</i></p> <p><i>Conséquences de la mise en eau de forêts d'un point de vue sylvicole</i></p>
12:00 – 13:00	<i>Repas pris en forêt</i>
13:00 – 15 :00	<p>Excursion et présentation de cas pratiques dans le massif du Jorat</p> <p><i>Mise en eau naturelle de massifs forestiers par le castor</i></p> <p><i>Visite de trois sites dont la Réserve des Rosses</i></p> <p><i>Influences et conséquences de l'intégration du castor au niveau forestier</i></p>
15:00	Retour au refuge et fin du cours

INFORMATION SUR LE LIEU ET SUR L'ORGANISATION

DATE, LIEU ET HORAIRE

Mardi 12 mai 2026, 10h00-15h00

Refuge du Jorat, Route des Pierres 1, 1052 Froideville (coord. 2 543 466 / 1 160 250)

En voiture, accès par la route des Pierres depuis Froideville ou Lausanne route des paysans.

Pour les personnes en transport public, rendez-vous à l'arrêt du M2 « Croisettes » à 9h30.

A la fin de l'excursion, un transport sera organisé à ce même arrêt.

LANGUE

Le cours se déroule en français.

DOCUMENTATION

Une documentation relative au thème traité seront mis à disposition sur une plateforme de téléchargement.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 150.00 par personne

CHF 120.00 par personne (membre des associations porteuses et partenaires)

CHF 35.00 pour les étudiants

Repas et café compris.

INSCRIPTION

Inscription via Internet : www.fowala.ch, **délai d'inscription : 19.04.2026**. Les personnes inscrites recevront une confirmation, ainsi que des informations détaillées sur l'excursion.

DESISTEMENT

En cas d'annulation moins de 20 jours avant le cours, la moitié de la finance d'inscription sera facturée. Si elle a lieu moins de 5 jours avant, ou si la personne est absente, la totalité du montant sera facturé.

INFORMATION

Formation continue Forêt et paysage; Tél.: +41 32 466 22 20; e-Mail : info@fowala.ch.

Avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement OFEV

Co-organisateur



Schweizerischer Qualitätszertifikat für Weiterbildungseinrichtungen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificado suizo de calidad para instituciones de formación continua